

Arrêté n° 2025-009 SDSDG modifiant l'arrêté n° 2022-051 SDSDU du 12 septembre 2022 fixant la composition nominative des formations spécialisées du Conseil Territorial de Santé de l'Aisne

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants ;

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France – M. Gilardi (Hugo) ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'agence régionale de santé (ARS) Hauts-de-France n° 2022-034 SDSDU du 3 juin 2022 modifié fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de l'Aisne ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2022-051 SDSDU du 12 septembre 2022 modifié fixant la composition nominative des formations spécialisées du conseil territorial de santé de l'Aisne ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 30 décembre 2024 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu les modifications du règlement intérieur du conseil territorial de santé de l'Aisne approuvées en date du 17 mars 2023 ;

Conformément aux votes et désignations des membres délibérants du conseil territorial de santé de l'Aisne ;

ARRETE

Article 1 – L'article 1 de l'arrêté n° 2022-051 SDSDU du 12 septembre 2022 modifié susvisé fixant la composition du bureau est modifié comme suit :

Au titre du collège 4 :

Bertrand VANDEMOORTELE, titulaire, est supprimé de la composition du bureau.

Parlementaires :

Jean-Louis BRICOUT et Julien DIVE sont supprimés de la composition du bureau.

Article 2 – L'article 2 de l'arrêté n° 2022-051 SDSDU du 12 septembre 2022 modifié susvisé fixant la composition de la Commission territoriale en santé mentale (CTSM) est modifié comme suit :

Au titre du collège 1 :

1d : Célia MENNESSON, suppléante de Vincent MOREAU, est supprimée de la composition de cette commission.

1e : Julien MONJE, Syndicat Autonome Picard Représentant les Internes de Médecine Générale (SAPIR-IMG), titulaire, en remplacement de Nagui CHADLI.

Jérôme DELÉCRIN, Bureau des Internes Picards (BIP), suppléant, en remplacement de Kévin HEURTAUX.

Au titre du collège 4 :

Bertrand VANDEMOORTELE, titulaire, est supprimé de la composition de cette instance.

Parlementaires :

José BEAURAIN est supprimé de la composition de cette commission.

Article 3 – L'article 3 de l'arrêté n° 2022-051 SDSDU du 12 septembre 2022 modifié susvisé fixant la composition de la formation spécifique organisant l'expression des usagers (commission territoriale des usagers) est modifié comme suit :

Au titre du collège 1 :

Célia MENNESSON, suppléante de Vincent MOREAU, est supprimée de la composition de cette commission.

Parlementaires :

José BEAURAIN est supprimé de la composition de cette commission

Article 4 – Le présent arrêté est susceptible de faire l’objet d’un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Article 5 – La directrice de la stratégie et des territoires de l’agence régionale de santé Hauts-de-France est chargée de l’exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 27 février 2025

**Pour le directeur général et par délégation,
La directrice de la stratégie et des territoires,**

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'L' followed by a horizontal line and a small flourish.

Laurence Cado

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE L' AISNE
Composition du bureau
Tableau de composition

Membres de droit :

1	Président	Marc LONNOY
2	Vice-président	Christian VANNOBEL
3	Président de la commission territoriale en santé mentale	Djoudi NAIT AMARA
4	Vice-président.e de la commission territoriale en santé mentale	Laurence BOURGEOIS
5	Président de la commission territoriale des usagers	Philippe DAIN
6	Vice-présidente de la commission territoriale des usagers	Laurence BOURGEOIS

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Au titre du collège 1 :

7	Laurent BARRET - EPSMD de l'Aisne – Prémontré (FHF)	Christophe BLANCHARD - Centre Hospitalier de St Quentin (FHF)
8	Jérôme PASSICOUSSET - Groupe Ephese (GEPSO)	Edwige DECOMBLE - AED Sissonne (URIOPSS)
9	Charles GODDAERT	<i>En attente de désignation</i>
10	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

Au titre du collège 2 :

11	Marie-Christine PHILBERT - CDCA de l'Aisne - PH	Bruno WOZNIAK - CDCA de l'Aisne - PH
----	---	--------------------------------------

Au titre du collège 3 :

12	Yann ROJO	Michèle FUSELIER
----	-----------	------------------

Au titre du collège 4 :

13	<i>En attente de désignation (nouveau)</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	--	----------------------------------

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE L' AISNE
Commission territoriale en santé mentale
Tableau de composition

Président : Djoudi NAIT AMARA

Vice-présidente : Laurence BOURGEOIS

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

1	Laurent BARRET - EPSMD de l'Aisne – Prémontre (FHF)	Christophe BLANCHARD - Centre Hospitalier de St Quentin (FHF)
2	Djoudi NAIT AMARA - Président CME de l'EPSMD de l'Aisne (FHF)	<i>En attente de désignation</i>

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L.312-1 et à l'article L.344-1 du code de l'action sociale et des familles répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes en situation de handicap

3	Jérôme PASSICOUSSET - Groupe Ephese (GEPSO)	Edwige DECOMBLE - AED Sissonne (URIOPSS)
4	Marc LONNOY - APEI de Saint-Quentin (NEXEM)	Frédéric HYACINTHE - APEI les 2 Vallées (NEXEM)

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

5	Caroline PAUWS - SATO Picardie	Murielle HYACINTHE - AMSAM (URIOPSS HDF)
---	--------------------------------	--

d) Représentants les professionnels de santé libéraux

6	Aimeric LEFETZ – URPS Médecins Libéraux	Christine SCHLICK-LEFETZ– URPS Médecins Libéraux
7	Vincent MOREAU - URPS Masseurs Kinésithérapeutes	<i>En attente de désignation</i> URPS Sages-Femmes (nouveau)

e) Représentant des internes en médecine

8	Julien MONJE – SAPIR-IMG (nouveau)	Jérôme DELÉCRIN – BIP (nouveau)
---	------------------------------------	---------------------------------

f) Représentant des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

9	Claire INGELAERE - MSP la Faïencerie de Sinceny (FEMAS HDF)	Laura DUQUENNE - MSP la Faïencerie de Sinceny
10	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

11	Céline CHERY - FNEHAD	Louis TEYSSIER - FNEHAD
----	-----------------------	-------------------------

h) Représentant de l'ordre des médecins

12	Damien LECUYER	Emmanuelle LECUYER
----	----------------	--------------------

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

13	Laurence BOURGEOIS - UNAFAM	Michèle CHEVALLIER - UNAFAM
14	Isabelle CLUET - APAJH	Michel VEREPT – Fibromyalgie SOS
15	Marie-Christine PHILBERT - CDCA de l'Aisne - PH	Bruno WOZNIAK - CDCA de l'Aisne - PH
16	Philippe DAIN - CDCA de l'Aisne - PH	Sophie VELY - CDCA de l'Aisne - PH

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

17	Christine COFFIN, Chef du service PMI	Caroline PILON, Adjointe au Chef de service PMI
18	Olivier CAMBRAYE, Communauté de Communes Thiérache du Centre	Béatrice BERTEAUX, Communauté d'agglomération du Saint Quentinoise
19	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

20	<i>En attente de désignation (nouveau)</i>	<i>En attente de désignation</i>
21	Jeanne-Marie LEGRAND – MSA de Picardie	Philippe CANIVET – CAF de l'Aisne

Parlementaires : Pascale GRUNY, Sénatrice

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE L' AISNE
Commission territoriale des usagers
Tableau de composition

Président : Philippe DAIN
Vice-Présidente : Laurence BOURGEOIS

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

1	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
2	Stéphanie CORMIER - CPIE de l'Aisne	Daniel COPPIN - Les Francas de l'Aisne
3	Vincent MOREAU - URPS Masseurs Kinésithérapeutes	<i>En attente de désignation</i> URPS Sages-Femmes (nouveau)

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

4	Frédéric BORTOLI - UDAF de l'Aisne	Christine FOREST - UDAF de l'Aisne
5	Laurence BOURGEOIS - UNAFAM	Michèle CHEVALLIER - UNAFAM
6	Isabelle CLUET - APAJH	Michel VEREPT – Fibromyalgie SOS
7	Didier DEPOND - CDCA de l'Aisne - PA	Jean-Bernard LACHAMBRE - CDCA de l'Aisne - PA
8	Marie-Christine PHILBERT - CDCA de l'Aisne - PH	Bruno WOZNIAK - CDCA de l'Aisne - PH
9	Philippe DAIN - CDCA de l'Aisne - PH	Sophie VELY - CDCA de l'Aisne - PH

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

10	Eric DONNAY – Conseil régional	Christophe COULON - Conseil régional
11	Martine BRICOT - Maire de Pancy Courtecon	Alain LORAIN - Maire de La Selve

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

12	Alain ARNEFAUX – CPAM de l'Aisne	Delphine MERMER - CARSAT
----	----------------------------------	--------------------------